

Les projets de Natura 2000 pour la zone de l'Argens

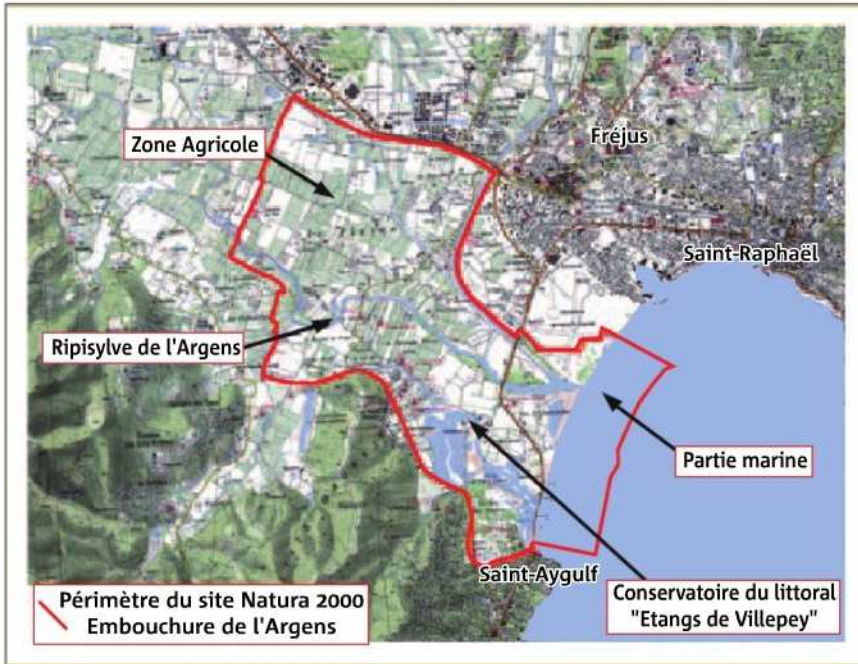
Le comité de pilotage de l'opération a validé la candidature de la commune de Fréjus. Des actions seront prises en faveur de la tortue Cistude et du cordon dunaire

L'opération « Natura 2000, embouchure de l'Argens » (près de 1400 hectares), est l'une des plus avancées du secteur. Le document d'objectifs n'a pas seulement été élaboré puis finalisé mais il a aussi été récemment approuvé par le préfet. C'est dire s'il est avancé. Le comité de pilotage (1) vient d'ailleurs de choisir la commune de Fréjus et a missionné celle-ci comme structure d'animation pour les trois prochaines années.

Ce comité a décidé, lors de la dernière réunion, l'application de toute une série d'actions environnementales. Celles-ci visent les intérêts prioritaires définis par l'Europe. Europe qui a spécifié comme rares et précieux la tortue Cistude, le cordon dunaire, la lagune, les prés salés, le chiroptère, la ripisylve, certaines zones maritimes et agricoles...

140 000 euros investis sur 3 ans

La ville va ainsi mettre en place cette année des actions concrètes (voir par ailleurs). Elle souhaite par ailleurs l'installation d'un autre observatoire à la base nature, l'adaptation d'un sentier ou encore l'organisation d'exposition didactiques... Des actions de sensibilisation du



Aménager des abris pour chauves-souris

Sur le secteur agricole, les propriétaires des terrains seront incités, par des subventions, à restaurer leurs cabanons afin que les chiroptères puissent y nicher. Il s'agira également de limiter les produits chimiques et rationaliser les traitements phytosanitaires dans les champs et les serres. Le manque à gagner sera compensé par des subventions. Apiculture, pastoralisme, chasse, pêche, bocage agricole sont autant d'activités que Natura 2000 veut conserver pour la biodiversité.

Contre les inondations

La ripisylve est à protéger impérativement. Cette végétation des berges contribue à créer des espaces tampons qui sont autant de freins à l'Argens qui déborde. Ce qui sous-entend que chaque propriétaire doit la nettoyer. « Si elle n'est pas convenablement entretenue, la ripisylve ne peut jouer son rôle d'ancrage des berges. Mais on ne doit pas la débroussailler comme une forêt et le problème du débroussaillage sur 100 m autour des nombreuses habitations et campings dans le cadre de la loi contre les incendies risque de faire disparaître tous ces herbages et arbustes. Si on réalise ce débroussaillage, tout sera détruit sous prétexte de prévention des feux », craignent les spécialistes du comité de pilotage.

public doivent en effet être organisées. Des études scientifiques seront également réalisées sur la qualité des eaux, la cartographie des habitats, un listing de la faune, le suivi de la Cistude et l'impact du cygne tuberculé sur

la faune et la flore, ainsi que l'évolution de la frange littorale. Près de 140 000 euros (25 % État, 25 % commune, 50 % Europe) seront investis sur trois ans, uniquement pour ce volet animation et études. Des budgets seront également alloués pour la mise en place de contrats Natura 2000 et mesures environnementales à chaque action signée entre Natura 2000 et le demandeur (ville, agriculteurs...). Chaque contrat ouvrira des droits à subventions dans la limite de 50 000 euros chacun. Une vingtaine de contrats est envisagée

par Natura 2000, embouchure de l'Argens, quatre sont en cours.

JOCELYNE JORIS

1. Sous la présidence de Gérald Soccoja, conseiller municipal de Fréjus, Yves Jacob, responsable du service environnement de Fréjus, Frédéric Ferero, responsable environnement à la communauté d'agglomération de Fréjus/Saint-Raphaël, Alain Abba et Kevin Bergeron, chargés de mission Natura 2000, les représentants de la préfecture maritime, de la direction départementale des territoires et de la mer, de la communauté de communes de Roquebrune, des chasseurs, pêcheurs, ornithologistes, de l'Acovar, des apiculteurs, d'Avenir Écologie, des Amis de Villepey, de Semailles 83...

Les quatre contrats de 2012



La protection de la tortue Cistude est l'une des priorités de Natura 2000.

Quatre actions précises seront menées cette année.

■ La première prendra forme dès avril, avec la création d'une mare d'eau douce dédiée aux tortues Cistude. Fuyant l'eau salée des étangs de Villepey, elles se font écraser lorsqu'elles traversent la route pour rejoindre l'Argens. Déjà décimée par les inondations, cette population trouvera dans cette mare un habitat adapté. Afin de limiter la mortalité de cette espèce,

des panneaux de signalisation seront mis en place.

■ La ville va créer des aménagements pour protéger le cordon dunaire et éviter l'érosion des buttes de sables. Des ganivelles et barrières en bois, ainsi qu'une réglementation interdisant l'accès dans les dunes, seront installés. Pour les plages, certaines à enjeux environnementaux doivent être restaurées et laissées à l'évolution avec la fixation du sable tandis que d'autres, dédiées à l'économie locale, subiront des interventions mécaniques. Chacune de ces zones devra être définie.

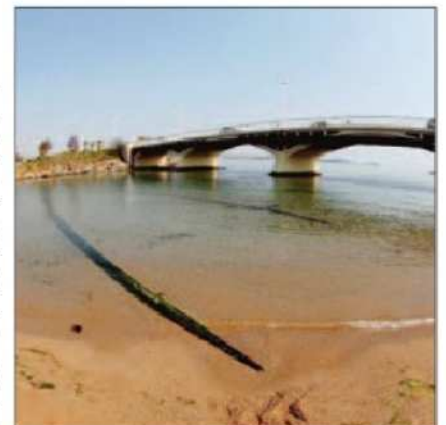
■ La troisième action qui doit être appliquée avant l'été est l'éradication des espèces végétales exotiques invasives, comme l'herbe de la pampa ou le mimosa.

■ Enfin, la commune de Fréjus se chargera de remettre en état les zones anciennement exploitées comme l'espace de l'armée, la sablière et la gravière. Les enrochements et remblais vont être enlevés.

Maintenir absolument l'apport d'eau salée

La lagune, zone fragile, et les prés salés doivent être protégés. Les lînes (canaux de connexions qui oxygènent les plans d'eau) doivent être entretenus. Natura 2000 préconise également la gestion de l'apport d'eau douce. Elle devait être contrôlée par une martelière promise depuis plusieurs années mais n'a jamais été mise en place. Un ouvrage devrait pourtant limiter l'entrée d'eau douce pour garder l'eau

saumâtre, l'une des priorités européenne. Les échanges hydrauliques à l'embouchure, comme au point de connexion sous le pont de Saint-Aygulf qui alimente les étangs, doivent être impérativement maintenus car reconnus d'intérêt européen. Gérald Soccoja constate d'ailleurs la très nette amélioration de la faune depuis que les étangs sont à nouveau salés et que toutes les entreprises ont disparu.



La salinité des étangs doit être maintenue.

(Photos Philippe Arnassan)

